

Le Burundi pose des conditions à un déploiement d'experts militaires

@rib News, 18/06/2015 – Source AFP Le gouvernement burundais a posé des conditions jeudi au déploiement d'experts militaires de l'Union africaine (UA), auquel il n'est pas opposé, mais a refusé la demande implicite de l'UA de fixer une nouvelle date aux élections. Pour tenter de sortir le Burundi de la crise politique, l'organisation panafricaine a décidé l'envoi d'observateurs des droits de l'Homme et d'experts militaires, chargés de superviser le désarmement de milices et groupes armés.

« Sur les questions en rapport avec les experts militaires, les observateurs des droits humains, nous disons qu'en principe il n'y a pas de problème, il n'y a pas d'objection », a déclaré le ministre des Relations extérieures, Aimé-Alain Nyamitwe, tout en réclamant des consultations préalables avec l'UA. « On n'envoie pas des experts militaires dans un pays sans qu'il y ait eu des consultations, on n'envoie pas d'observateurs des droits humains sans consultations », a-t-il insisté. « Il appartient à l'organisation qui a émis ce souhait de le mettre en oeuvre avec l'UA », a ajouté de la diplomatie burundaise, appelant l'UA à préciser les pays d'origine de ces experts ou observateurs, leur nombre, leur mandat précis. Depuis l'annonce fin avril de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, le Burundi est confronté à un mouvement de contestation populaire violemment réprimé par la police, aidée, selon les opposants au chef de l'Etat, par les Imbonerakure, membres de la Ligue de jeunesse du parti présidentiel, qualifiée de milice par l'ONU. Dans ce climat, la Communauté est-africaine (EAC), dont est membre le Burundi, a demandé fin mai à Bujumbura de repousser, d'au moins un mois et demi, les législatives et communales du 5 juin et présidentielle du 26. Le nouveau calendrier publié par le gouvernement (législatives/communales le 29 juin, présidentielle le 15 juillet) a suscité la colère de l'opposition qui a souligné qu'il ne respectait pas les délais exigés par l'UA. Lundi, l'UA a appelé implicitement Bujumbura à fixer par consensus de nouvelles dates aux élections, un appel salué par la société civile burundaise, en pointe dans la contestation anti-troisième mandat. Dans un communiqué, cette société civile a dénoncé la marche solitaire du gouvernement et demandé au président Nkurunziza de renoncer au forcing électoral sans issue qui risque d'hypothéquer gravement la paix et la stabilité du Burundi et de toute la région. Le ministre burundais a cependant exclu tout nouveau report électoral, estimant que le calendrier annoncé permettait de prendre en considération à la fois la demande de report de l'EAC et le respect des délais institutionnels. M. Nyamitwe a rappelé que les conseils communaux devaient être remplacés d'ici au 7 juillet afin d'élire le Sénat et que le nouveau président devait prêter serment devant le nouveau Parlement au plus tard le 26 août, date d'expiration du mandat du président Nkurunziza. « Le calendrier a déjà été changé deux fois, il ne faut pas le changer une autre fois », a-t-il estimé.